

ASSOCIATION FRANCAISE DE CLASSE «M» Championnat de France de Classe MARBLEHEAD 2016

Mode de sélection

Le Championnat de France de classe Marblehead 2016 se déroulera du 10 au 13 novembre 2016 sur le plan d'eau de la grande Prairie à St Yrieix. Il sera organisé en collaboration avec le Club de Voile Angoulême-Charente (CVAC).

Le présent document vise à définir le déroulement et le mode de sélection de l'épreuve.

Déroulement de l'épreuve:

1. Le Championnat de France de Classe Marblehead se courra selon le système de course HMS.
2. Le nombre de concurrents est limité à 62 (correspondant à un maximum de 4 flottes de 20 bateaux avec 6 bateaux montants et descendants. (voir système HMS).

La sélection se fera de la manière suivante:

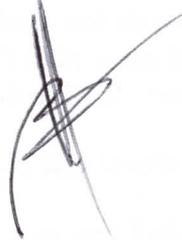
- Pour les licenciés FFVoile classés au classement national FFV des coureurs (CNC) du 25 novembre 2015:
 - Inscription en ligne préconisée et envoi du règlement des frais d'inscription et des repas éventuels au CVAC avant le 10/10/2016, cachet de la poste faisant foi et être à jour de l'adhésion à l'association française de la classe M.
 - Parmi les dossiers complets, les 52 premiers classés seront sélectionnés.
- Pour les compétiteurs appartenant à une autre autorité nationale de WORLD SAILING (WS):
 - Inscription en ligne préconisée et envoi du règlement des frais d'inscription et des repas éventuels au CVAC avant le 10/09/2016, cachet de la poste faisant foi et être à jour de l'adhésion à l'association nationale de la classe M.
 - 10 places sont réservées au 1^{er} tour.
 - Parmi les dossiers complets, les 10 meilleurs classés au dernier championnat du monde de la classe Marblehead (Italie 2016) seront sélectionnés. A défaut, selon l'ordre d'arrivée de leur dossier complet au CVAC.

A la clôture des inscriptions pour les candidats appartenant à une autre autorité nationale de WS, le nombre de places supplémentaires pour les licenciés FFVoile sera affiché sur le site Internet de l'épreuve le 11/09/2016.

La liste des coureurs sélectionnés ainsi que la liste d'attente éventuelle sera affichée sur le site Internet de l'épreuve le 11 octobre 2016.

Si à l'issue de cette sélection il reste des places vacantes dans la limite de 62 inscrits, dans un premier temps, des licenciés FFVoile classés au CNC du 10 octobre 2016 pourront être admis sous réserve de l'accord de l'association Française de Classe M et du CVAC.
Enfin, si la limite de 62 inscrits n'est toujours pas atteinte, des candidats d'une autre autorité nationale WS pourront être retenus jusqu'au 20/10/2016 minuit.

Michel BRUN
Président de l'association Française de la classe M

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.